

Sur le procédé

---

## PRB COL TOP

---

**Titulaire(s) :** Société PRB  
Internet : [www.prb.fr](http://www.prb.fr)

### Descripteur :

Mortier colle amélioré, déformable et à durcissement rapide, à base de ciment gris ou blanc à faible émission de poussière qui peut être gâché à deux taux :

- à consistance normale, classé C2-S1-F :
  - taux de gâchage version grise : de 21 à 23 %,
  - taux de gâchage version blanche : de 20 à 22 %,
- à consistance fluide, classé C2-S1-FG :
  - taux de gâchage version grise : de 26 à 28 %,
  - taux de gâchage version blanche : de 24 à 26 %.

Il est destiné à un usage en sols intérieurs et en murs intérieurs (consistance normale) uniquement.

**Groupe Spécialisé n° 13** - Procédé pour la mise en œuvre des revêtements

**Famille de produit/Procédé :** Colle à carrelage

## AVANT-PROPOS

Les Avis Techniques et les Documents Techniques d'Application sont destinés à mettre à disposition des acteurs de la construction des éléments d'appréciation sur la façon de concevoir et de construire des ouvrages au moyen de produits ou procédés de construction dont la constitution ou l'emploi ne relèvent pas des savoir-faire et pratiques traditionnels.

Au terme d'une évaluation collective, l'avis technique de la commission se prononce sur l'aptitude à l'emploi des produits ou procédés relativement aux exigences réglementaires et d'usage auxquelles l'ouvrage à construire doit normalement satisfaire.

## Versions du document

Version	Description	Rapporteur	Président
V1	Cette version remplace l'Avis Technique 13/16-1345. Cette 1 <sup>ère</sup> révision ne fait l'objet d'aucune modification autre que les mises à jour de jurisprudences.	Julien ROUSSY	Christophe DUFOUR

## Table des matières

1.	Avis du Groupe Spécialisé .....	4
1.1.	Définition succincte .....	4
1.1.1.	Description succincte .....	4
1.1.2.	Mise sur le marché .....	4
1.1.3.	Identification .....	4
1.2.	AVIS.....	4
1.2.1.	Domaine d'emploi accepté.....	4
1.2.2.	Appréciation sur le procédé .....	4
1.2.3.	Prescriptions Techniques .....	5
1.2.4.	Assistance technique .....	5
1.3.	Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé .....	5
2.	Dossier Technique.....	6
2.1.	Données commerciales .....	6
2.1.1.	Coordonnées .....	6
2.2.	Description.....	6
2.2.1.	Principe.....	6
2.3.	Domaine d'emploi .....	6
2.4.	Matériaux.....	7
2.4.1.	Mortier colle PRB COL TOP.....	7
2.4.2.	Primaire ACCROSOL PLUS .....	8
2.4.3.	Primaire ACCROSOL AG.....	8
2.5.	Fabrication et contrôles.....	8
2.5.1.	Centre de fabrication .....	8
2.5.2.	Contrôles .....	8
2.6.	Mise en œuvre en sols et murs intérieurs – locaux P3 au plus .....	8
2.6.1.	Gâchage du produit – ouvrabilité.....	8
2.6.2.	Rénovation sur traces de colle.....	9
2.7.	Mise en œuvre en sols – locaux P4/P4S.....	9
2.7.1.	Cas des travaux neufs.....	9
2.7.2.	Cas des travaux de rénovation .....	9
2.8.	Assistance technique .....	9
2.9.	Résultats expérimentaux.....	9
2.10.	Références .....	9
2.10.1.	Données Environnementales .....	9
2.10.2.	Autres références .....	10

# 1. Avis du Groupe Spécialisé

Le Groupe Spécialisé n° 13 - Procédé pour la mise en œuvre des revêtements de la Commission chargée de formuler les Avis Techniques a examiné, le 15 octobre 2020, le procédé **PRB COL TOP**, présenté par la Société PRB. Il a formulé, sur ce procédé, le Document Technique d'Application ci-après. L'avis a été formulé pour les utilisations en France métropolitaine et les DOM.

---

## 1.1. Définition succincte

### 1.1.1. Description succincte

Mortier colle amélioré, déformable et à durcissement rapide, à base de ciment gris ou blanc à faible émission de poussière qui peut être gâché à deux taux :

- à consistance normale, classé C2-S1-F :
  - taux de gâchage version grise : de 21 à 23 %,
  - taux de gâchage version blanche : de 20 à 22 %,
- à consistance fluide, classé C2-S1-FG :
  - taux de gâchage version grise : de 26 à 28 %,
  - taux de gâchage version blanche : de 24 à 26 %.

Il est destiné à un usage en sols intérieurs et en murs intérieurs (consistance normale) uniquement.

### 1.1.2. Mise sur le marché

En application du règlement UE 305/2011, le produit PRB COL TOP fait l'objet d'une déclaration des performances établie par le fabricant sur la base de la norme NF EN 12004-1.

Les produits conformes à cette DdP sont identifiés par le marquage CE.

### 1.1.3. Identification

La marque commerciale, l'identification de l'usine de production, la date de fabrication du produit, le marquage correspondant à la certification QB11 et les conditions d'emploi sont indiqués sur les emballages.

Les produits mis sur le marché portent le marquage CE accompagné des informations visées par l'annexe ZA de la norme NF EN 12004-1.

---

## 1.2. AVIS

### 1.2.1. Domaine d'emploi accepté

Le présent Document Technique d'Application vise la possibilité d'utiliser PRB COL TOP selon deux consistances distinctes : normale ou fluide suivant le taux de gâchage pour la pose de revêtements céramiques ou analogues.

PRB COL TOP est destiné à un usage en sols intérieurs et murs intérieurs (consistance normale) uniquement.

Le domaine d'emploi en murs intérieurs et en sols intérieurs est défini dans les tableaux 1 et 2 du Dossier Technique.

### 1.2.2. Appréciation sur le procédé

#### 1.2.2.1. Satisfaction aux lois et règlements en vigueur et autres qualités d'aptitude à l'emploi

##### Données environnementales

Le procédé ne dispose d'aucune Déclaration Environnementale (DE) et ne peut donc revendiquer aucune performance environnementale particulière. Il est rappelé que les DE n'entrent pas dans le champ d'examen d'aptitude à l'emploi du procédé.

##### Aspects sanitaires

Le présent avis est formulé au regard de l'engagement écrit du titulaire de respecter la réglementation, et notamment l'ensemble des obligations réglementaires relatives aux produits pouvant contenir des substances dangereuses, pour leur fabrication, leur intégration dans les ouvrages du domaine d'emploi accepté et l'exploitation de ceux-ci.

Le contrôle des informations et déclarations délivrées en application des réglementations en vigueur n'entre pas dans le champ du présent avis. Le titulaire du présent avis conserve l'entière responsabilité de ces informations et déclarations.

##### Prévention des accidents, maîtrise des accidents et maîtrise des risques lors de la mise en œuvre et de l'entretien

Le procédé dispose d'une Fiche de Données de Sécurité (FDS). L'objet de la FDS est d'informer l'utilisateur de ce procédé sur les dangers liés à son utilisation et sur les mesures préventives à adopter pour les éviter, notamment par le port d'équipements de protection individuelle (EPI).

#### 1.2.2.2. Aptitude à l'emploi

##### Satisfaction aux lois et règlement en vigueur

Dans les lois et règlements en vigueur, il n'y a pas de dispositions spécifiques à l'emploi de ce produit.

## Adhérence

Compte tenu des résultats d'essais effectués en laboratoire, le collage avec ce produit conduit à des performances satisfaisantes.

## Comportement vis-à-vis du passage à l'eau

Une colle à carrelage ne s'oppose que partiellement à la pénétration de l'eau dans le support. En particulier, elle ne peut pas se substituer à un ouvrage de protection à l'eau lorsque celui-ci est requis.

### 1.2.2.3. Durabilité

Dans le cadre du domaine d'emploi visé, la durabilité de l'ouvrage peut être appréciée comme :

- analogue en sol à celle des revêtements scellés de manière traditionnelle sur les supports en béton et en mortier base ciment,
- comparable en mur à celle du support ou du revêtement.

### 1.2.2.4. Fabrication et contrôle

Cet avis est formulé en prenant en compte les contrôles et modes de vérification de fabrication décrits dans le Dossier Technique.

La fabrication fait l'objet d'un contrôle interne systématique du fabricant, régulièrement suivi par le CSTB.

Les produits bénéficiant d'un certificat valide sont identifiables par la présence du logo QB suivi du numéro d'identification apposé sur les emballages.

### 1.2.2.5. Mise en œuvre

La mise en œuvre de ce produit ne présente pas de problème particulier.

## 1.2.3. Prescriptions Techniques

### 1.2.3.1. Conditions de fabrication et de contrôle

Le fabricant exerce, sur sa fabrication, un contrôle interne permanent en usine portant sur les matières premières, les conditions du mélange et le produit fini, conformément au Document Technique QB11-1 de la certification QB11 des colles à carrelage. Le contrôle interne porte sur les deux taux de gâchage.

Chaque emballage doit comporter un marquage conforme aux prescriptions des Exigences Particulières de la Certification QB des colles à carrelage.

### 1.2.3.2. Conditions d'emploi et de mise en œuvre

Le domaine d'emploi et les conditions de mise en œuvre doivent respecter les dispositions prévues, pour les mortiers colles dans les documents suivants :

- NF DTU 52.2 (P61-204) « Pose collée des revêtements céramiques et assimilés – Pierres naturelles » qui comprend les parties suivantes :
  - Cahier des Clauses Techniques pour les murs intérieurs du NF DTU 52.2 P1-1-1 (P61-204-1-1-1),
  - Cahier des Clauses Techniques pour les sols intérieurs et extérieurs du NF DTU 52.2 P1-1-3 (P61-204-1-1-3),
- « Cahier des Prescriptions Techniques d'exécution – Pose collée de revêtements céramiques et assimilés – pierres naturelles en rénovation de sols intérieurs dans les locaux P3 au plus » (CPT Sols P3 - Rénovation),
- « Cahier des Prescriptions Techniques – Pose collée de revêtements céramiques et assimilés – pierres naturelles – en rénovation de murs intérieurs dans les locaux EB+ privatifs au plus » (CPT Murs intérieurs - Rénovation),
- « Cahier des Prescriptions Techniques d'exécution des revêtements de sols intérieurs en carreaux céramiques de grand format collés au moyen de mortiers-colles dans les locaux P3 au plus en travaux neufs » (CPT Sols grands formats – Travaux neufs),
- « Cahier des Prescriptions Techniques Pose collée de revêtements céramiques – pierres naturelles – en travaux neufs dans les locaux P4 et P4S » (CPT Sols P4/P4S – Travaux neufs),
- « Cahier des Prescriptions Techniques Pose collée de revêtements céramiques – pierres naturelles – en rénovation de sols intérieurs dans les locaux P4 et P4S » (CPT Sols P4/P4S – Rénovation).

### 1.2.4. Assistance technique

La Société PRB est tenue d'apporter son assistance technique à toute entreprise appliquant le système qui en fait la demande.

*Nota : Cette assistance ne peut être assimilée ni à la conception de l'ouvrage ni à l'acceptation des supports, ni à un contrôle des règles de mise en œuvre.*

### Appréciation globale

L'utilisation du procédé dans le domaine d'emploi accepté (cf. paragraphe 1.2.1) est appréciée favorablement.

## 1.3. Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé

L'Avis ne porte pas sur la fonction « réducteur de poussière ».

Le domaine d'emploi de ce mortier colle à double taux de gâchage est limité à un usage en locaux intérieurs.

## 2. Dossier Technique

Issu du dossier établi par le titulaire

### 2.1. Données commerciales

#### 2.1.1. Coordonnées

Titulaire: Société PRB  
 Zone Industrielle de la Gare  
 FR – 85150 La Mothe Achard  
 Tél. : 02 51 98 10 20  
 Internet : www.prb.fr

### 2.2. Description

#### 2.2.1. Principe

##### 2.2.1.1. Définition

PRB COL TOP est un mortier colle (gris ou blanc) amélioré déformable, à durcissement rapide et à faible émission de poussière prêt à gâcher, destiné à un usage en sols intérieurs et murs intérieurs (consistance normale) uniquement.

Il peut être malaxé à deux taux de gâchage correspondant à deux classifications différentes pour une utilisation à consistance normale (emploi en sol et mur) ou à consistance fluide (emploi en sol uniquement) :

Taux de gâchage (%)	Classification <sup>(1)</sup>	Caractéristiques pour emplois spécifiques
Gris : 21 à 23 Blanc : 20 à 22 (consistance normale)	C2-S1-F	- Rénovation sans primaire sur carrelage émaillé - Rénovation sans primaire sur dalles plastiques semi flexibles
Gris : 26 à 28 Blanc : 24 à 26 (consistance fluide)	C2-S1-FG	- P4/P4S - PRE
<sup>(1)</sup> : Cf. document de référence de la certification QB des colles à carrelage.		

### 2.3. Domaine d'emploi

Le présent Document Technique d'Application vise la possibilité d'utiliser PRB COL TOP selon deux consistances distinctes : normale ou fluide suivant le taux de gâchage pour la pose de revêtements céramiques ou analogues.

PRB COL TOP est destiné à un usage en sols et murs intérieurs uniquement.

Le domaine d'emploi en murs intérieurs et en sols intérieurs est défini dans les tableaux 1 et 2 ci-dessous.

Les éléments de revêtement admis sont ceux définis au CGM du NF DTU 52.2 P1-2 « Pose collée des revêtements céramiques et assimilés – Pierres naturelles » et au paragraphe 3 du « Cahier des Prescriptions Techniques d'exécution des revêtements de sols intérieurs en carreaux céramiques de grand format collés au moyen de mortiers colles dans les locaux P3 au plus en travaux neufs (CPT Sols grands formats – Travaux neufs).

Les supports sont ceux définis dans les documents suivants :

- NF DTU 52.2 (P61-204) « Pose collée des revêtements céramiques et assimilés – Pierres naturelles » qui comprend les parties suivantes :
  - Cahier des Clauses Techniques pour les murs intérieurs du NF DTU 52.2 P1-1-1 (P61-204-1-1-1),
  - Cahier des Clauses Techniques pour les sols intérieurs et extérieurs du NF DTU 52.2 P1-1-3 (P61-204-1-1-3),
- « Cahier des Prescriptions Techniques d'exécution – Pose collée de revêtements céramiques et assimilés – pierres naturelles en rénovation de sols intérieurs dans les locaux P3 au plus » (CPT Sols P3 - Rénovation),
- « Cahier des Prescriptions Techniques – Pose collée de revêtements céramiques et assimilés – pierres naturelles – en rénovation de murs intérieurs dans les locaux EB+ privatifs au plus » (CPT Murs intérieurs - Rénovation),
- « Cahier des Prescriptions Techniques d'exécution des revêtements de sols intérieurs en carreaux céramiques de grand format collés au moyen de mortiers-colles dans les locaux P3 au plus en travaux neufs » (CPT Sols grands formats – Travaux neufs).
- « Cahier des Prescriptions Techniques Pose collée de revêtements céramiques – pierres naturelles – en travaux neufs dans les locaux P4 et P4S » (CPT Sols P4/P4S – Travaux neufs),
- « Cahier des Prescriptions Techniques Pose collée de revêtements céramiques – pierres naturelles – en rénovation de sols intérieurs dans les locaux P4 et P4S » (CPT Sols P4/P4S – Rénovation).

**Tableau 1 – Emploi en sols intérieurs pour les deux consistances : normale et fluide**

Emploi visé	Primaire associé			
	Dénomination	Consommation	Délai de séchage	
<b>Sol intérieur en neuf</b> (NF DTU 52.2 P1-1-3 (P61-204-1-1-3)) <b>PRE</b> (CPR PRE 3606)	Pose sans primaire			
<b>Sol intérieur en neuf – Carreaux grands formats</b> (CPT Sols grands formats – Travaux neufs)	Pose sans primaire			
<b>Sol intérieur en rénovation</b> (CPT Sols P3 - Rénovation)	Ancien carrelage émaillé non poncé	Pose sans primaire		
	Anciennes dalles plastiques semi flexibles	Pose sans primaire		
	Chape asphalte	Pose sans primaire		
	Traces de colle bitumineuse	ACCROSOL PLUS ou ACCROSOL AG	150 à 250 g/m <sup>2</sup>	2 à 4 h (sec au toucher)
	Traces de colle acrylique néoprène	ACCROSOL PLUS ou ACCROSOL AG	150 à 250 g/m <sup>2</sup>	2 à 4 h (sec au toucher)
<b>Sol intérieur P4/P4S en neuf</b> (CPT Sols P4/P4S – Travaux neufs)	Pose sans primaire			
<b>Sol intérieur P4/P4S en rénovation</b> (CPT Sols P4/P4S – Rénovation)	Pose sans primaire			

**Tableau 2 – Emploi en murs intérieurs pour la consistance normale**

Emploi visé	Préparation du support	
<b>Mur intérieur en neuf</b> (NF DTU 52.2 P1-1-1 (P61-204-1-1-1))	Pose sans primaire	
<b>Mur intérieur en rénovation</b> (CPT Murs intérieurs - Rénovation)	Ancien carrelage émaillé non poncé	Pose sans primaire

## 2.4. Matériaux

### 2.4.1. Mortier colle PRB COL TOP

#### Aspect

Produit en poudre de couleur grise ou blanche.

#### Constitution

- Constituants principaux :
  - ciment gris ou blanc CEM I 52,5 R,
  - sables siliceux,
  - charges calcaires,
  - sulfate de calcium,
  - ciment alumineux.
- Constituants secondaires :
  - dérivés cellulosesiques,
  - résine redispersable,
  - agent réducteur de poussière.

#### Conditionnement et stockage

Produit conditionné en sacs papier de 25 kg (2 plis + 1 free film polyéthylène).

Conservation : 12 mois en emballage d'origine fermé, entreposé dans un endroit à l'abri du gel et du soleil.

#### Identification

Les caractéristiques d'identification du mortier colle sont indiquées pour chaque usine de production sur une fiche spécifique attachée au certificat relatif à cette usine de production.

### 2.4.2. Primaire ACCROSOL PLUS

ACCROSOL PLUS est un primaire prêt à l'emploi en dispersion aqueuse et adjuvants spécifiques.

#### Aspect

Produit liquide de couleur blanche.

#### Conditionnement et stockage

Produit conditionné en seaux plastiques de 1, 5 et 15 kg.

Conservation : 18 mois en emballage d'origine fermé, à l'abri du gel et des fortes températures.

#### Identification

Extrait sec (%) :  $21,5 \pm 1$

pH :  $8,3 \pm 1$

### 2.4.3. Primaire ACCROSOL AG

ACCROSOL AG est un primaire prêt à l'emploi en dispersion aqueuse et adjuvants spécifiques.

#### Aspect

Produit liquide de couleur verdâtre.

#### Conditionnement et stockage

Produit conditionné en seaux plastiques de 1 – 5 et 15 kg.

Conservation : 18 mois en emballage d'origine fermé, à l'abri du gel et des fortes températures.

#### Identification

Extrait sec (%) :  $37 \pm 1$

pH :  $8,0 \pm 0,5$

---

## 2.5. Fabrication et contrôles

---

### 2.5.1. Centre de fabrication

Le mortier colle fait l'objet d'un certificat QB attaché au Document Technique d'Application QB11-1 pour chaque centre de fabrication.

Les certificats sont disponibles sur le site [www.cstb.fr](http://www.cstb.fr).

### 2.5.2. Contrôles

La société procède à des contrôles internes :

- de réception des matières premières,
- en cours de production,
- sur le produit fini,

conformément aux dispositions prévues par le Document Technique 11-1 des Exigences Particulières du référentiel de la marque QB.

*Nota : les contrôles sur les produits durcis sont définis, pour chaque taux de gâchage, dans un plan de contrôle tenu à jour au CSTB.*

---

## 2.6. Mise en œuvre en sols et murs intérieurs – locaux P3 au plus

---

Pour la mise en œuvre des carreaux, les dispositions générales définies dans les documents cités ci-dessous sont à respecter :

- NF DTU 52.2 (P 61-204) « Pose collée des revêtements céramiques et assimilés – Pierres naturelles » qui comprend les parties suivantes :
  - Cahier des Clauses Techniques pour les murs intérieurs du NF DTU 52.2 P1-1-1 (P61-204-1-1-1),
  - Cahier des Clauses Techniques pour les sols intérieurs et extérieurs du NF DTU 52.2 P1-1-3 (P61-204-1-1-3),
- CPT Sols Grand formats – Travaux neufs,
- CPT Sols P3 - Rénovation,
- CPT Murs intérieurs – Rénovation.

Les conditions des documents cités ci-dessus sont complétées pour la pose sur :

- rénovation sur traces de colle (§ 2.6.2).

### 2.6.1. Gâchage du produit – ouvrabilité

#### Taux de gâchage

- A consistance normale, classé C2-S1-F :
  - Version grise : 21 à 23 % d'eau par rapport au poids de poudre
  - Version blanche : 20 à 22 % d'eau par rapport au poids de poudre



- A consistance fluide, classé C2-S1-FG :
  - Version grise : 26 à 28 % d'eau par rapport au poids de poudre
  - Version blanche : 24 à 26 % d'eau par rapport au poids de poudre

Temps de repos<sup>1</sup> : 2 min environ

Durée pratique d'utilisation : 25 à 45 min

Temps d'ajustabilité pratique sur chantier : 10 min environ.

### 2.6.2. Rénovation sur traces de colle

- Sur traces de colle bitumineuse : préalablement à la pose de la colle, le primaire ACCROSOL PLUS ou ACCROSOL AG est appliqué :
  - Matériel d'application : rouleau
  - Consommation : 150 à 250 g/m<sup>2</sup> environ
  - Délai de séchage : 2 à 4 h (sec au toucher)
- Sur traces de colles acrylique et néoprène : préalablement à la pose de la colle, le primaire ACCROSOL PLUS ou ACCROSOL AG est appliqué :
  - Matériel d'application : rouleau
  - Consommation : 150 à 250 g/m<sup>2</sup> environ
  - Délai de séchage : 2 à 4 h (sec au toucher).

---

## 2.7. Mise en œuvre en sols – locaux P4/P4S

---

### 2.7.1. Cas des travaux neufs

La mise en œuvre du carrelage doit être effectuée conformément au CPT Sols P4/P4S – Travaux neufs (*e-cahier du CSTB n°3526 en vigueur*).

Les indications du CPT sont complétées par la préparation du support, par les prescriptions du fabricant de mortier colle précisées dans le cahier des charges du produit en vigueur au moment de l'appel d'offre.

Le délai avant la mise en service est précisé au tableau 3.

**Tableau 3 – Délai de remise en service**

Température	à 10°C	à 23°C
Délai	24 h	24 h

### 2.7.2. Cas des travaux de rénovation

La mise en œuvre du carrelage doit être effectuée conformément au CPT Sols P4/P4S – Rénovation (*e-cahier du CSTB n°3530 en vigueur*).

Les indications du CPT sont complétées par la préparation du support, par les prescriptions du fabricant de mortier colle précisées dans le cahier des charges du produit en vigueur au moment de l'appel d'offre.

Le délai avant la mise en service est précisé au tableau 3 ci-dessus.

---

## 2.8. Assistance technique

---

La Société PRB met son assistance technique à la disposition des entreprises, des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre, pour la mise en route des chantiers et la maîtrise des aspects particuliers de ce procédé.

*Nota : Cette assistance ne peut être assimilée ni à la conception de l'ouvrage ni à l'acceptation des supports, ni à un contrôle des règles de mise en œuvre.*

---

## 2.9. Résultats expérimentaux

---

Essais effectués conformément au Document Technique 11-1 de la certification QB des colles à carrelage.

Des essais pour l'évaluation de l'aptitude à l'emploi du procédé PRB COL TOP ont été réalisés au CSTB : rapport d'essais n° DSR/SOLS 20-054.

---

## 2.10. Références

---

### 2.10.1. Données Environnementales

Le procédé PRB COL TOP ne fait pas l'objet d'une Fiche de Déclaration Environnementale (DE). Il ne peut donc revendiquer aucune performance environnementale particulière. Les données issues des DE ont notamment pour objet de servir au calcul des impacts environnementaux des ouvrages dans lesquels les procédés visés sont susceptibles d'être intégrés.

---

<sup>1</sup> Le mélange doit être rebattu avant son application.

### **2.10.2. Autres références**

Produit fabriqué depuis 2014.

Importance globale des applications en France à ce jour : plus de 22 000 m<sup>2</sup>.